



15ème législature

Question N° : 312	De Mme Fabienne Colboc (La République en Marche - Indre-et-Loire)	Question orale sans débat
Ministère interrogé > Économie et finances		Ministère attributaire > Économie et finances
Rubrique >industrie	Tête d'analyse >Quelle politique pour la revitalisation de l'industrie française ?	Analyse > Quelle politique pour la revitalisation de l'industrie française ?.
Question publiée au JO le : 08/05/2018 Réponse publiée au JO le : 16/05/2018 page : 3746		

Texte de la question

Mme Fabienne Colboc interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur la politique de revitalisation industrielle. L'industrie représente pour la France mais, plus globalement pour tous les pays du monde, un socle économique solide et constitue un facteur de dynamisme territorial. Les trois millions de personnes qu'elle emploie, accèdent grâce à leur travail, à une stabilité économique. L'industrie française a connu un certain déclin ces dernières années. Heureusement, la compétitivité commence peu à peu à repartir pour l'industrie française dans le secteur de l'aéronautique ou dans celui de l'automobile par exemple. Dans sa circonscription, l'Indre-et-Loire, certaines entreprises comme Michelin ou Tupperware ont connu des situations plus difficiles. Plusieurs mesures ont permis d'encourager le dynamisme du secteur industriel. On peut citer la modernisation du code du travail, la baisse de l'impôt sur les sociétés, la mise en place du prélèvement forfaitaire unique, la transformation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi en allègements de charges sur les bas salaires, la mise en place du grand plan d'investissement de 15 milliards d'euros ou encore la pérennisation du crédit d'impôt recherche. La réforme de l'apprentissage et de la formation professionnelle va également profiter à ce secteur. Elle lui demande quelles vont être les mesures à venir pour revitaliser le secteur de l'industrie, secteur qui a besoin de mesures ambitieuses pour faire face aux défis de la transformation numérique et de la transition écologique qui vont bouleverser l'industrie française.

Texte de la réponse

REVITALISATION DE L'INDUSTRIE

M. le président. La parole est à Mme Fabienne Colboc, pour exposer sa question, n° 312, relative à la revitalisation de l'industrie, qui s'adresse à M. le ministre de l'économie et des finances.

Mme Fabienne Colboc. Madame la secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances, je souhaiterais vous interroger sur la politique du Gouvernement au profit de nos entreprises et plus particulièrement du secteur industriel. L'industrie représente pour la France un socle économique solide et constitue un facteur de dynamisme territorial. Les trois millions de personnes qu'elle emploie accèdent, grâce à leur travail, à une stabilité économique. Notre industrie a connu un certain déclin ces dernières années. Heureusement, la compétitivité

commence peu à peu à repartir dans le secteur de l'aéronautique ou dans celui de l'automobile. Dans ma circonscription d'Indre-et-Loire, certaines entreprises comme Michelin ou Tupperware ont connu ou connaissent des situations plus difficiles : Tupperware vient ainsi de fermer en licenciant plus de 200 personnes. Faire grandir nos entreprises, c'est développer les perspectives d'emploi et renforcer l'attractivité de nos territoires. Plusieurs mesures encouragent d'ores et déjà le dynamisme du secteur industriel. D'autres à venir vont également lui profiter : c'est le cas de la loi pour la croissance et la transformation des entreprises mais également de celle réformant l'apprentissage et la formation professionnelle, sans omettre la loi relative aux mobilités qui doit trouver des solutions pour faciliter l'accès à l'emploi. Je pense particulièrement au dernier kilomètre, plus problématique dans les territoires ruraux que dans les villes. Il est indispensable de soutenir notre tissu économique local. Ma question est la suivante : quelles mesures allez-vous mettre en œuvre pour renforcer encore davantage la compétitivité de nos entreprises et favoriser l'emploi dans nos territoires ?

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances.

Mme Delphine Gény-Stephann, *secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances*. Madame la députée, je vous remercie d'avoir posé cette question. Elle a trait à un sujet qui nous tient à cœur : l'industrie et sa dynamisation. Pour avoir une économie puissante, prospère, rayonnante, il est indispensable de conserver une industrie forte : on le voit partout dans le monde, dans toutes les zones géographiques. Après des années d'érosion de notre industrie, il était donc urgent de redresser la barre.

Nous avons commencé à y travailler en profondeur, avec des mesures visant à restaurer la compétitivité des entreprises. Vous avez rappelé, en matière fiscale, la transformation fondamentale opérée l'année dernière par les mesures relatives à l'impôt sur les sociétés, la transformation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi – CICE – en baisses de charges, et la pérennisation du crédit d'impôt recherche.

Nous poursuivons ce travail par des mesures relatives aux compétences. Sur ce point, Muriel Pénicaud prépare d'importantes dispositions en matière de formation professionnelle et d'apprentissage, qui sont la clé de la réussite pour nos entreprises. C'est ainsi qu'elles pourront grandir.

Par ailleurs, le Conseil national de l'industrie a été reconfiguré par le Premier ministre. Avec Bruno Le Maire, nous nous mobilisons afin d'inciter les filières industrielles à travailler de façon collective dans le cadre de cette instance : il s'agit de projets très concrets, associant les têtes de filière et l'ensemble des PME de leur chaîne de valeur, avec un pilotage assuré par les industriels eux-mêmes.

Nous voulons aussi, dans ce cadre, anticiper les mutations technologiques auxquelles les filières doivent se préparer, grâce à un travail collectif autour de l'industrie du futur. Nous voulons enfin tirer les PME vers le haut, les aider à grandir pour devenir des ETI. Pour cela, nous soutenons des projets innovants, notamment dans le domaine de l'innovation de rupture. Des moyens budgétaires spécifiques sont ainsi prévus pour préparer l'industrie aux défis de demain.

Enfin, un programme complet d'accompagnement a été mis en place afin d'aider les PME à accélérer leurs exportations. Pour cela, j'ai inauguré il y a quelques semaines, à la foire de Hanovre, la bannière de la French Fab, qui doit les aider à conquérir fièrement des parts de marché à l'international.

M. le président. La parole est à Mme Fabienne Colboc.

Mme Fabienne Colboc. Je vous remercie, madame la secrétaire d'État, pour votre réponse. Je pense qu'il est également important d'accompagner et de valoriser les territoires. Il convient notamment d'aider les demandeurs d'emploi en les orientant vers les formations adaptées. Comme vous l'avez dit, les compétences sont indispensables : il importe donc que les structures d'accompagnement vers l'emploi aient connaissance des mesures



que vous prenez, afin d'orienter les demandeurs d'emploi vers ces métiers.